

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): J'aimerais adresser ma question au ministre des Finances. Comme le ministre du Travail a mis en doute son activité, nous dirait-il, pour notre gouverne, et surtout celle du ministre du Travail, au juste ce qu'il fait comme ministre des Finances?

M. l'Orateur: Cette déclaration devrait être faite à l'appel des motions.

[Plus tard]

M. MacInnis: Je veux faire suivre ma question initiale d'une question supplémentaire adressée au ministre du Travail. Pour satisfaire sa curiosité et celle des députés de ce côté-ci de la Chambre, le ministre du Travail demanderait-il au ministre des Finances ce qu'il fait exactement dans ce ministère, ce qui lui permettrait ainsi qu'aux autres députés de savoir ce qui se passe.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'AVENIR DES APPAREILS CF-5

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Je vais ramener le débat à une question d'argent et aborder le sujet le plus épineux qui soit: le CF5. A-t-on pris une décision au sujet de l'avenir de cet avion?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'ai présenté au cabinet, sous la forme d'un Livre blanc, mes propositions au sujet de cet appareil. Quand une décision interviendra, j'espère pouvoir l'annoncer.

* * *

LE BILINGUISME

ONTARIO—DISCONTINUATION DES SUBVENTIONS SPÉCIALES AUX UNIVERSITÉS BILINGUES

[Français]

M. Gaétan-J. Serré (Nickel Belt): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

A la suite de l'annonce, par le ministre ontarien des Affaires universitaires, que les subventions spéciales accordées aux universités bilingues, notamment aux universités d'Ottawa et de Sudbury, seraient coupées à partir de l'an prochain, l'honorable ministre a-t-il l'intention de négocier avec les autorités provinciales, afin de les inciter à continuer à accorder cette aide nécessaire à la promotion du bilinguisme en Ontario, ou est-il en mesure de dire si le gouvernement fédéral entend fournir une aide spéciale à ces deux seules institutions bilingues de haut savoir en Ontario?

[Le très hon. M. Trudeau.]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, j'ai pris connaissance avec consternation de la nouvelle qui a paru dans le journal ce matin. Les honorables députés savent que la politique d'encouragement à l'enseignement des langues officielles, au Canada, ne couvre pas, pour le moment, le niveau de l'enseignement supérieur. Cependant, certaines recommandations, touchant l'enseignement supérieur seront discutées avec les provinces. A l'occasion des contacts auxquels ces consultations donneront lieu, j'ai bien l'intention d'engager la conversation avec les ministres provinciaux et, en particulier, avec celui de l'Ontario à ce sujet.

M. Serré: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre pourrait-il dire s'il a l'intention d'étendre le programme déjà existant, concernant les 50 millions d'aide à l'enseignement de la langue seconde, aux niveaux primaire, secondaire et supérieur?

L'hon. M. Pelletier: Je crois qu'il est trop tôt, monsieur le président, pour que je puisse répondre à cette question.

* * *

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—L'OCTROI DE FONDS SUPPLÉMENTAIRES

[Traduction]

M. David MacDonald (Egmont): Ma question s'adresse au secrétaire d'État. Comme les étudiants de tout le pays s'inquiètent du programme Perspectives-Jeunesse, le ministre dirait-il à la Chambre s'il a obtenu du Conseil du Trésor des fonds supplémentaires qui permettraient d'accepter un plus grand nombre de programmes pour cet été?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Pas encore, monsieur le président.

* * *

AFFAIRES INDIENNES

L'OCTROI DE SUBVENTIONS À LA FRATERNITÉ DES INDIENS DU MANITOBA

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Je voudrais poser ma question au ministre sans portefeuille chargé de la citoyenneté. A-t-il répondu affirmativement aux télégrammes d'hier et d'aujourd'hui de la Fraternité des Indiens du Manitoba l'avertissant qu'à défaut de l'obtention immédiate de ses subventions pour 1971, elle devra cesser toute activité et congédier la totalité du personnel?

L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Orlikow: Le ministre a-t-il consenti à transmettre les fonds assez tôt pour que cette importante association puisse poursuivre son activité?

L'hon. M. Stanbury: Les subventions sont transmises aussi promptement que possible, selon la rapidité avec laquelle les organismes fournissent les renseignements financiers requis.